



#JE



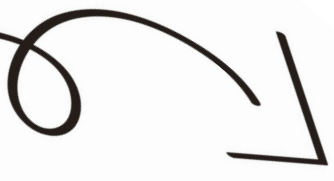
WOTE



CGT



cgt-tpe.fr



CABINETS DENTAIRES ET CABINETS LIBÉRAUX

Pour améliorer la qualité des soins, garantir des conditions de travail dignes pour les professionnel·les de santé dentaire, ainsi que des futures négociations et revalorisations des salaires, pour un réel accompagnement et pour des avancées salariales, votez CGT !

Ce que revendique la CGT :

- **revaloriser les salaires** en reconnaissant les qualifications ;
- **indexer tous les salaires sur les prix et sur l'inflation** ;
- **améliorer la qualité des soins et des équipements** : nous réclamons des investissements dans des équipements de pointe et des formations continues pour les professionnel·les de santé dentaire, afin d'assurer des soins de qualité et des traitements efficaces pour nos patient·es ;
- **garantir des conditions de travail dignes pour les professionnel·les de santé dentaire** : nous défendons la valorisation du métier de dentiste, en garantissant des conditions de travail respectueuses, des rémunérations justes et des perspectives d'évolution pour tou·tes les salarié·es des cabinets dentaires ;
- **relation de confiance** : nous nous engageons à établir une relation de confiance et de proximité avec les salarié·es, en favorisant la communication, l'écoute et le respect mutuel. Nous créerons, un compte sur Instagram et Facebook afin de les informer des dernières décisions en matière de formation et de toujours négocier au mieux pour les salarié·es.



CABINETS LIBÉRAUX

Nous vous accompagnons chaque jour afin de faire valoir vos droits, améliorer la qualité de vie et les conditions de travail. Grâce à un travail collectif de négociation de la convention collective des cabinets libéraux, les représentant·es de la CGT ont déjà obtenu des revalorisations de salaire et l'amélioration des conditions de travail – mais le combat n'est pas fini !

La CGT a déjà prouvé son implication envers les salarié·es à travers toutes ses luttes et batailles. Pour que nos voix soient entendues et que soient défendues la solidarité, l'égalité et la justice sociale – valeurs qui sont au cœur des cabinets libéraux : je vote CGT !

DANS LES CABINETS ET CLINIQUES VÉTÉRINAIRES ET LES PRATICIEN·NES SALARIÉ·ES

La Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT organise les salarié·es des conventions collectives vétérinaires praticien·nes salarié·es et vétérinaires cabinets et cliniques. Elle participe aux commissions paritaires.

Actuellement, elle avance ses revendications dans la négociation sur la fusion des deux conventions collectives, exigeant le maintien et l'amélioration des conquits sociaux.

Elle revendique l'augmentation des salaires qui ne sont pas à la hauteur des qualifications et des besoins des salarié·es, en portant le salaire professionnel d'embauche à 2 180 € et 4 400 € pour les cadres, une grille des salaires avec un écart hiérarchique de 1 à 4 et l'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation.

**FLASHER CE CODE
POUR TÉLÉCHARGER
ANONYMEMENT ET
GRATUITEMENT
DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS**



Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié·es



25 novembre au 9 décembre 2024